

Guide de l'élève

2022-2023



Centre de formation
professionnelle
DES MOULINS

2525, boul. des Entreprises
Terrebonne J6X 4J9
450 492-3551
www.cfpmoulins.qc.ca



Centre de formation
professionnelle
DES MOULINS
Édifice des Industries

3275, avenue de la Gare
Mascouche J7K 0R5
450 765-2672
www.cfpmoulins.qc.ca

Table des matières

Mot de bienvenue	3
Informations générales du CFPM	4
Cafétéria	4
Carte étudiante.....	4
Casier	4
Changement d'adresse – de numéro téléphone – de plaque d'immatriculation	4
Communication - courriel.....	4
Fermeture du centre	4
Heures d'ouverture	4
Prêt de matériel.....	5
Abandon	5
Sécurité.....	6
Alcool – cigarette – cigarette électronique - drogue	6
Évacuation	6
Intimidation - violence.....	6
Quitter sans aviser.....	6
Secourisme	6
Stationnement.....	6
Tenue vestimentaire.....	7

Mot de bienvenue

Bonjour à tous,

J'ai le plaisir et le privilège de vous souhaiter la bienvenue au Centre de formation professionnelle des Moulins (CFPM) à Terrebonne et à Mascouche où nous vous offrons un tout nouveau centre construit à la fine pointe de la technologie pour répondre aux besoins des entreprises. Vous y découvrirez une équipe engagée qui croit à la formation professionnelle : des enseignants expérimentés, une équipe d'intervenants actifs, un service à la clientèle qui répond à vos besoins, et ce, dans un environnement convivial et sécuritaire.

L'équipe du centre vous invite à joindre vos énergies et vos talents à ceux de l'ensemble du personnel pour atteindre ce que nous souhaitons le plus; un centre de formation professionnelle reconnu pour l'excellence de son enseignement et de la qualité de ses finissants. Nous souhaitons que vos efforts et votre engagement vous mènent au succès.

Je vous souhaite un beau séjour parmi nous.

La directrice,



Josée Gaboury



Informations générales du CFPM

Cafétéria

Pour les repas, le centre met à votre disposition des micro-ondes, des réfrigérateurs et un service de cafétéria. Il est à noter que les réfrigérateurs doivent être vidés tous les vendredis soirs pour le nettoyage; sinon tout sera mis à la poubelle.

Le service de cafétéria est en opération durant l'année scolaire selon l'horaire suivant : 7h à 13h. L'encadrement des services alimentaires en lien avec la « Politique alimentaire pour une saine alimentation » ne permet pas la livraison ou la consommation de repas venant de restaurants pour les élèves dans l'établissement scolaire, et ce durant les heures d'ouverture du service de la cafétéria.

Carte étudiante

Vous recevrez une carte étudiante au début de votre formation. Vous devez toujours avoir votre carte en votre possession. En cas de perte, un montant de 2 \$ vous sera facturé pour le remplacement de la carte.

Casier

Un casier et un cadenas seront assignés à tous les élèves. Voici quelques règles à respecter :

- Aucun changement n'est permis
- Le CFPM n'est pas responsable du vol ou autre événement subis à vos effets personnels
- Vous devez vider votre casier lorsque vous quittez votre formation
- Nous ne conservons pas les objets laissés dans votre casier après votre départ

Changement d'adresse – de numéro téléphone – de plaque d'immatriculation

Vous devez informer l'administration de tout changement dans votre dossier.

Communication - courriel

Nous utilisons votre adresse courriel du Centre de services scolaire pour toute communication. N'oubliez pas de consulter régulièrement votre boîte courriel.

Fermeture du centre

En cas de tempête de neige ou autre événement imprévu, vous pourrez consulter le site internet du Centre de services scolaire des Affluents : www.csaffluents.qc.ca ou la page Facebook du CFPM : www.facebook.com/cfpmoulins pour connaître l'état de la situation.

Heures d'ouverture

Le centre à Terrebonne est ouvert pour les élèves du lundi au vendredi de 7h à 23h.
Le centre à Mascouche est ouvert pour les élèves du lundi au vendredi de 7h15 à 16h.

Prêt de matériel

Tout au long de votre formation, vous devrez emprunter du matériel au magasin qui est mis à votre disposition. Voici quelques règles à respecter :

- Vous devez présenter votre carte étudiante pour tout prêt
- Le respect est exigé
- Vous êtes responsable de vos prêts; aucun prêt ne sera accordé au nom d'un autre élève
- Retourner les outils propres et fonctionnels à la fin de votre journée
- Prévenir votre enseignant lorsque survient un bris de matériel
- Vous serez facturé pour un bris causé soit par de l'agressivité volontaire ou pour la perte du matériel
- Vous ne serez pas facturé pour un bris causé par l'utilisation régulière d'un outil
- Vous devez retourner tout matériel emprunté lorsque vous quittez votre formation et devez vérifier avec le magasinier s'il reste du matériel emprunté à votre nom.
- Après votre départ, vous recevrez une facture pour tout matériel non-remis

Abandon

Si vous pensez quitter définitivement votre formation, vous devrez vous présenter à l'administration pour rencontrer une intervenante.

Sécurité

Alcool – cigarette – cigarette électronique - drogue

L'alcool, la cigarette, la cigarette électronique ou la drogue sont interdits sur tout le territoire du centre soit : dans le stationnement, dans votre voiture, dans le centre et dans votre casier.

Évacuation

Dès le signal d'alarme, vous devez :

- Demeurer calme
- Suivre les directives de votre enseignant
- Évacuer les lieux par la porte désignée en suivant votre groupe et votre enseignant
- Si vous étiez ailleurs dans le centre, veuillez utiliser la première porte de sortie et rejoindre votre groupe à l'extérieur
- Vous devez demeurer avec votre enseignant jusqu'à ce qu'on puisse réintégrer les lieux
- En aucun temps vous devez quitter les lieux ni vous rendre dans votre voiture
- Ne pas utiliser l'ascenseur
- Ne pas utiliser votre cellulaire lors de l'évacuation

Intimidation - violence

Tout acte de violence ou d'intimidation sera sanctionné pouvant même entraîner la fin de votre formation.

Quitter sans aviser

Il est donc important que vous ne quittiez jamais votre local sans aviser votre enseignant.

Secourisme

Le centre a à cœur la sécurité des élèves et s'assure de former régulièrement du personnel en secourisme. Des trousse de premiers soins sont à la disposition des secouristes dans chacun des secteurs.

Stationnement

Le stationnement est offert gratuitement pour les élèves du CFPM. Voici quelques règles à respecter pour se prévaloir de ce privilège :

- Une vignette vous sera fournie pour les élèves du centre à Terrebonne. Vous devrez l'apposer dans le coin inférieur gauche de votre pare-brise
- Votre conduite doit être sécuritaire et doit respecter le code de la sécurité routière
- La limite maximum permise dans le stationnement est de 10 km/heure
- Vous devrez respecter les zones de stationnement et en utilisant qu'une seule place
- Il est interdit de fumer à l'intérieur de votre véhicule lorsque vous êtes sur le terrain du centre
- Veuillez informer l'administration si vous changez de plaque d'immatriculation
- Vous pourrez être remorqué, à vos frais, si vous ne respectez pas les règles ci-haut

Tenue vestimentaire

Dès que vous entrez dans votre secteur (à l'exception de SEC-COM), vous devez porter les équipements de protection individuelle exigés :

- Chaussures de sécurité
- Lunettes de sécurité
- Pantalons (le port du short ou jupe est interdit)
- Chandail (le port de la camisole ou chandail ample est interdit)
- Il est interdit de porter un chandail ou veste avec un capuchon
- Il est interdit de porter de longs bijoux
- Si vous avez les cheveux longs; ils devront être attachés